

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187685>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dzouveno luron, que l'irè lou fràrè daou Savoyà et que vindai dai lottès, que l'irant bin tant ballès que lou tenolier s'in letsivè dza lè pottès.

— « Dis-vai, Lisette », que dese à sa fenna, « te vai ci galé luron que veind çaou superbès lottès ? Eh bin ! tè faut in atsetà pliein ton panà, que no pouessin no z'in reglà à l'hotò !

— Mâ te sâ prau, que lai reponde sa fenna, que ne no restè pie rin d'erdzin po lè payi !

— Ne t'inquièta, vilhie bedouma, va pi lè z'atsetà, et pu quand foudra la mounia, te mè fari signo et mè trovéri iqué po réglia lè z'affèrès.

Quand lo tenolier sè fut moussi derrai lè couse-nâires que l'étant perque, la Lisette s'approtsa daou dzouveno Savoyà, et atseta quatre livrès dè pesson, que cin fe six francs. Mâ quand faille payi, lo tenolier s'avancè et dit à l'autrou : « Tè cognaïssô prau, f'i lou fràrè à m'n'ami Djan-Marie dè la Toi-Rionda. Eh bin, ye su in compto avoué li et te lai deri que lai payéri sè lottès quand mè rapportèra ma lotta. »

Lou pourro dzouveno ne sut què repondrè et Diu sâ lou fricot que firant lou tenolier, sa fenna et lè z'amis.

Quoques senannès apri, vaitse Djan-Marie que l'arrevè à La Toi. — « Sâlu, m'n'ami tenolier ! ye vigno teri l'erdzin dè mè lottès ; baille mè vai mè six francs ! »

— As-to rapportâ ma lotta, repond lo tenolier ?

— Aoh ! lou diabe te raoudzai avoué ta lotta ! ne vaut pas dou francs et n'est rin qu'onna vilhie critse. L'é aoubliâie din lou carcagnou et la tè rapportéri prau on iadzo que revindri per iqué. Pâye adi mè lottès et tè rapportéri ta lotta !

— Diabe lou batze, lai reponde lou tenolier in verin lè talons ; yé medzi tè lottès ; garda ma lotta, et no sarin quitto. A revaire !

Plusieurs journaux, entr'autres l'*Estafette* de jeudi, ont donné l'origine du mot *binette*, que nous entendons à tout propos. Nous venons ajouter quelques détails curieux à ce qui a été publié à ce sujet.

Binette ou Binet était un coiffeur de Louis XIV, et c'est à lui que reviendrait l'idée de ces énormes perruques dont s'affublaient, à cette époque, les magistrats, les médecins, les docteurs, se figurant qu'une telle coiffure donnait de la dignité. Le premier qui porta perruque dut être un roi chauve, et alors tous les courtisans de se faire tondre à qui mieux mieux, et de porter perruque pour plaire au souverain. Tout est imitation dans ce monde ; on sait que Marie-Louise était douée d'une gorge opulente, et que sa taille était singulièrement réduite ; de là la mode des tailles courtes, ramassées, et des corsets.

Mais revenons à Binette. On montre encore, à Versailles, le *cabinet des perruques* du grand roi, le cabinet des *binettes*. Là, dans une vaste armoire fermée à glaces, posaient avec dignité ces perruques solennelles ; et à la place d'honneur, figurait une perruque dorée que le roi avait portée le 7 février 1662, au palais des Tuilleries, dans le rôle de Phoebus, lors d'une représentation théâtrale.

Le peuple, qui fait de l'archéologie sans le savoir, a conservé ce mot de *binettes*, et il n'est personne

qui n'ait entendu quelque malin gamin, s'écrier à la vue d'un personnage à visage grotesque ou ridicule : « Oh ! c'te *binette* ! » *Binette* et *figure*, c'est tout un. On a une belle *binette* ou une laide *binette*, selon que l'on a une laide ou belle physionomie. Mais dire de quelqu'un que c'est une *binette*, simplement et sans le secours d'aucune épithète, c'est déclarer que ce quelqu'un est tout bonnement une ganache, un vieillard absurde et radoteur, un idiot.

Un littérateur facétieux, M. Commerson, a fait un livre intitulé : les *Binettes contemporaines*, où sont grotesquement parodiées les biographies de quelques contemporains célèbres.

### Hector et Achille.

#### VIII

— Comment ! et ce vif chagrin qu'elle a éprouvé dernièrement ?

— Je vous avoue que je ne sais pas de quoi vous voulez parler, dit Agathe, littéralement ahurie. Cécile n'a pas été malade, n'a éprouvé aucun chagrin.

— Vraiment, ma chère, dit Adolphe légèrement impatientée, vous perdez bien vite la mémoire... Ce mariage, enfin, qui a été rompu d'une manière si effroyable...

A ces mots et sans lui donner le temps de finir, Agathe fut prise d'un de ces accès d'hilarité intenses, prolongés, interminables, qui anéantissent ceux qui les causent, surtout lorsqu'ils se demandent en vain en quoi et comment ils ont pu les provoquer.

— Cécile ! s'écria la jeune fille lorsqu'elle eut retrouvé la force de parler tout en continuant à rire, — Cécile ! Cécile ! viens vite !

Cécile et son compagnon accoururent en toute hâte, croyant d'abord à un accident ; l'air joyeux d'Agathe les rassura promptement.

— Dis donc, Cécile, Adolphe me demande de tes nouvelles... Donne-lui-en toi-même.... Es-tu consolée de la perte d'Hector ?

Cécile partit à son tour d'un irrésistible éclat de la plus franche gaieté, et Agathe se remit de la partie, à la grande stupéfaction de M. et de Mme La Bernardière, qui se regardaient l'un l'autre, regardaient les jeunes filles riant aux larmes, et ne comprenaient rien.

— Mais, dit enfin Albert, qu'y a-t-il donc ? Est-ce que... ce mariage... cette histoire... serait...

— Un poisson d'avril ! éclatèrent ensemble les deux folles. MM. P... d'A... ! MM. Hector et Achille, poissons d'Avril !... Vous n'avez donc pas compris ?

Et les rires de recommencer de plus belle.

Les deux époux restaient froids, incapables d'ouvrir la bouche.

Enfin la jeune femme, d'un air pincé :

— Il me semble que d'autres auraient pu s'y tromper. Qui, du reste, vous aurait supposé capables d'une machination pareille ? et dans quel but ?...

— Dans quel but ? répliqua Cécile après des efforts inouïs pour reprendre son sérieux ; dans le but d'avoir de vos nouvelles. Voyez si nous attachons du prix à votre prose, puisque, pour en obtenir, nous faisons des frais d'imagination aussi considérables.

Et les deux espiègles repartirent d'un nouvel éclat, sans essayer cette fois de se retenir.

— Cécile a raison, ajouta Agathe ; comment avez-vous pu vous y tromper ? Nous n'avons pas douté un seul instant que vous n'eussiez, dès le début, éventé la mèche, et que nous ne fissions tout le temps partie carrée, vous riant à Paris avec votre mari, des billevesées que nous vous écrivions, et nous deux nous en donnant à cœur-joie de notre côté, certaines que votre bonne foi n'ét ait